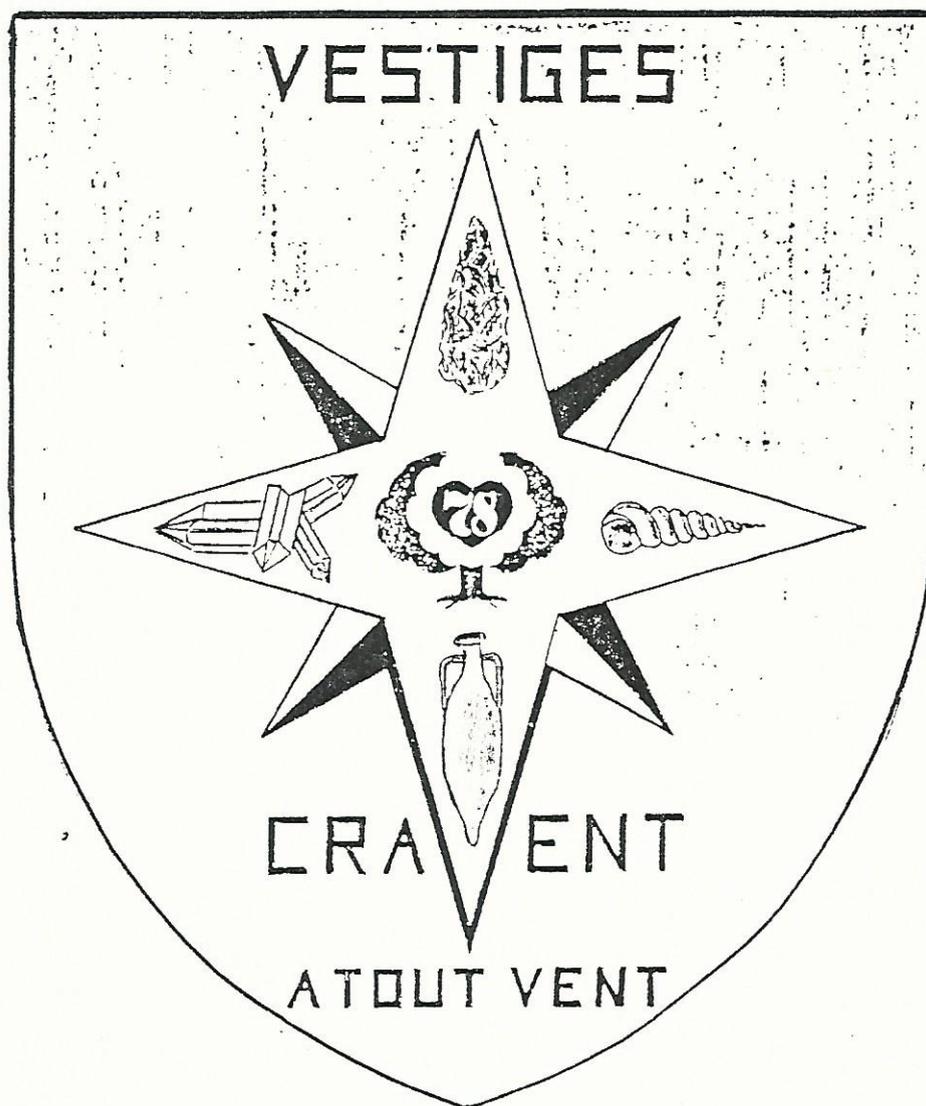


RETRO N°18

INFORMATION



CE N'EST PAS PARCE QUE C'EST DIFFICILE DE
TROUVER POUR QUE JE N'OSE PAS CHERCHER

VESTIGES A TOUT VENT

A LA RECHERCHE D'UN BLASON CRAVENTAIS

Suite à une demande de Madame Monod (Maire) il y a trois ans, pour savoir si Cravent pouvait avoir, un blason conforme à son passé, ma réponse fut négative, en effet les archives de Versailles ne possédaient rien de fondé pour commencer une étude valable et me dirent de patienter

Début octobre 1995, Monsieur Jacky Joubert, relance l'affaire auprès de Monsieur Genétay notre nouveau Maire, celui-ci me demande officiellement de reprendre mes recherches; ce que je fais, à Versailles toujours rien, par contre ils me donnent un dossier complet, sur les principes de la composition d'un blason, et me dirigent vers les Archives Nationales de Paris (CARAN), service des sceaux.

Après avoir pris rendez-vous pour le jeudi 12 octobre 1995 au CARAN, nous passons ma femme et moi un après-midi très agréable en compagnie du Président de salle à faire des recherches, pour avoir enfin un premier résultat, connaître la description exacte du blason de la famille CADOT permettant de pouvoir le reconstituer, car il n'existe pas de blason constitué.

Dans l'année 1767, le Seigneur de Cravent était Louis Cadot gentilhomme de la grande Fauconnerie de France, de la lignée d'un gentilhomme Normand, Cadot marquis de "Sebbeville" en 1660.

Composition du blason: De gueules (=rouge) à une hure de sanglier de sable (=noir), allumée et défendue d'argent (=blanc) couronnée d'or accompagnée de trois roses (=jaune)

VESTIGES A TOUT VENT

BLASON (suite)

Pour les autres seigneurs de Cravent il me suggère de prendre contact avec les archives de Rouen, et de voir aussi, s'il est possible de consulter le cartulaire du Diocèse d'Evreux notre commune en étant dépendante avant la révolution de 1789.

Nous continuons nos recherches.

Il existe à Cravent un lieu-dit le bois Cadot et en 1896 il y avait un Cadot adjoint au Maire de Cravent , Monsieur Lemoine.

Le mot du Président

Voici déjà plus de quatre années que notre association a vu le jour; et qui grâce à votre fidélité, nous encourage à continuer nos recherches sur le terrain, mais aussi à faire paraître notre RETRO qui retrace non seulement la vie de ses habitants, mais aussi celle de son organisation dans le présent et son passé.

En espérant pouvoir continuer encore longtemps.

Le Président et les Membres du bureau vous adressent une bonne et heureuse année, qu'elle vous apporte toutes les joies que vous pouvez désirer.

R. LETELLIER

Voies de communication (suite)

En 1907	1.782	francs
-- 1911	1.803	-----
-- 1920	4.907,46	-----
-- 1932	6.522	-----
-- 1935	9.779,14	-----
-- 1947	23.061	-----
-- 1955	157.500	-----
-- 1960	326.237	-----

Syndicat intercommunal d'assainissement des
cours d'eau de la région de Lommoye

Le 5 août 1955, le Maire de Cravent soumit au Conseil Municipal un rapport sur la réunion d'information qui avait eu lieu à la Mairie de Lommoye sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Mantes et au cours de laquelle Monsieur l'Ingénieur en chef du Génie Rural présente un programme d'assainissement agricole de la région dressé par ses services et exposa les conditions dans lesquelles la réalisation des travaux pouvait être envisagée.

Le syndicat intercommunal grouperait les Communes de Bréval, Lommoye, Blaru, Cravent, St Illiers-la-Ville, St Illiers-le-Bois, Chau-four et la Villeneuve en Chevré. Les dépenses d'administration du syndicat et de l'exécution des travaux seraient réparties entre les communes proportionnellement au nombre d'hectares assainis.

Les mémoires de Monsieur Mojard (9)

Syndicat intercommunale d'assainissement des
cours d'eau de la région de Lommoye (suite)

Ces surfaces étaient; Bréval 1.000 hectares; Lommoye 600 hectares, Blaru 480 hectares, St Illiers-la-Ville 460 hectares, Cravent 440 hectares, Chauffour 340 hectares, la Villeneuve 340 hectares, St Illiers le-Bois 340 hectares.

Par la suite des fossés furent creusés, mais les difficultés administratives, des retards apportés dans l'octroi des subventions, une partie des travaux n'a été continuée à Cravent qu'en 1973 (canalisation du bas de la rue Magloire Douville et les travaux du Chemin de la Commune n'ont pas été réalisés, les crédits pour couvrir les dépenses n'étant plus suffisants pour couvrir des dépenses envisagées 15 ans plus tôt.

Syndicat intercommunal à vocations multiples

Dans sa réunion du 13 mai 1969, le Conseil Municipal de Cravent décida de s'associer aux Communes de Bréval, St Illiers-le-bois, St Illiers-la-Ville, Boissy-Mauvoisin, Chauffour, Jeufosse, Lommoye, la Villeneuve, pour la création d'un syndicat intercommunal à vocation multiple de la région de Lommoye. Une 11ème Commune, Neauphlette devait par la suite y adhérer. Le siège était à la mairie de Lommoye et Monsieur Dauvel, Maire son Président.

Ce nouveau Syndicat absorbait l'ancien qui disparaissait: il devait avoir pour objet l'assainissement agricole, l'assainissement ...

Syndicat intercommunal à vocation multiples

urbain, l'entretien de la voirie et toutes opération d'intérêt public.

Par la suite grâce à sa bonne administration, son personnel qualifié, son outillage moderne, il devait et nous rend toujours de très grands services, d'autant plus que dans la plupart des Communes il est impossible à l'heure actuelle, de recruter des cantonniers.

Etat des lieux

Le sol agricole au commencement du 17ème siècle était divisé en 1757 parcelles.

En 1789, le seigneur de Cravent, Jean-Baptiste de la Voyepierre possédait à lui seul 1129 parcelles formant une superficie de 36.126 perches (123 hectares 47) c'est-à-dire près du tiers du territoire qui comptait alors 256 propriétaires.

L'Eglise possédait 86 parcelles d'une superficie totale de 3.367 perches (11 hectares 50) la perche valant à paris 34 m² 18.

Une partie de ces biens fut vendue au moment de la révolution et en 1828, lors de la confection du cadastre (toujours à la mairie) il comptait 2.969 parcelles.

J'ai pu me rendre compte en 1920 que Cravent avait compté entre les années 1900 et 1920 vingt-six exploitants agricoles. En 1974 il n'y en a plus que 5.

On est frappé en examinant cette statistique agricole de 1882

.....

du grand nombre de petites exploitations puisqu'elles se répartissent ainsi:

Exploitations au dessous	1 hectare	2
-----	de 1 à 5 hectares	24
-----	-- 10 à 20 -----	5
-----	-- 20 à 30 -----	2
-----	-- 40 à 50 -----	3
-----	-- 50 à 150 -----	1

Dans ce nombre 12 étaient propriétaires et cultivaient leurs propres terres. Et pour eux et pour autrui en qualité de fermier, 24 cultivaient: un seul cultivait comme fermier et non propriétaire.

2 fermes seulement occupaient 2 charrues.

Le morcellement excessif de la propriété, tout en occasionnant une perte de temps, augmentait les frais de culture et le prix de revient de la récolte; aussi les cultivateurs s'efforçaient-ils tous les jours de remédier à ces graves inconvénients en agrandissant petit à petit leurs propriétés, soit par des échanges, entre voisins, soit par des acquisitions, chaque fois que l'occasion se présentait.

Enfin le remembrement réalisé en 1956 allait mettre au mieux possible un terme à ce partage excessif des terres cultivables. Les parcelles ne sont plus que 153 et on a essayé de les grouper le plus près possible de la ferme qui les exploite.

.....

Principales cultures

Cravent est un pays essentiellement agricole les principales cultures consistaient en:

- 1° céréale blé, seigle, orge, avoine.
- 2° racines fourragères, betteraves, et carottes.
- 3° prairies artificielles, trèfle, luzerne, sanfoin, minette.
- 4° quelques prairies naturelles et temporaires.

Les pommes de terre sont cultivées seulement pour les besoins de l'alimentation.

Autrefois on remarquait quelques vignes dont la culture est complètement abandonnée. Cependant vers 1950 Monsieur Ledebt, ancien Maire avait planté une vigne le long du jardin de Monsieur Rocaboy.

En 1799, on comptait 3 arpents de vigne (1 hectare 1/2). Une partie du cadastre a conservé ce nom "Les Vignes". Elles ont été avantageusement remplacées par les pommiers à cidre jusqu'en 1950. Leurs fruits servaient à préparer la boisson ordinaire des habitants. Le poirier à fruits dorés et amers était utilisé pour la confection du poiré.

Jusque vers 1930, la fabrication du cidre se faisait par les cultivateurs eux-mêmes qui possédaient des pressoirs. Petit à petit, on se déshabituait de cette boisson; les pommiers ne furent plus soignés, débarrassés du gui, ensuite avec le remembrement de nombreux arbres furent arrachés gênant le passage des tracteurs et permettant la

réalisation de grandes surfaces.

la confection du cidre autrefois à Cravent

La fabrication locale du cidre se faisait selon un rite bien établi: tout d'abord l'époque était choisie pour écraser les fruits bien lavés: comme il y avait plusieurs espèces de pommiers, un dosage savant permettait d'obtenir d'abord un excellent cidre bouché.

Le cidre bouché était le premier jus. Bouché avec soin il fermentait, c'était le champagne de Cravent. Ensuite on jetait de l'eau sur les marcs pour obtenir ce qu'on appelait la "petite boisson". C'était au moment des battages. A cette époque on récoltait suffisamment de pommes pour en vendre une partie.

Une certaine quantité de cidre était distillée et servait à la confection du calvados; un bouilleur et son alambic venait spécialement pour cette opération qui avait lieu à côté de l'ancien lavoir. On distillait aussi le poiré dont l'eau-de-vie mettait les estomacs à une rude épreuve.

Modification des cultures

Entre 1914 et 1939 on vit à Cravent des champs de betteraves à sucre. Leur culture fut abandonnée, car Cravent était trop éloigné des raffineries, le transport était long et onéreux. De plus la teneur en sucre qui fixait leur prix d'achat était trop faible.

Plus tard on cultiva du lin dont les champs sont si beaux à l'époque de la floraison. On le battait pour en récolter les graines et ...

ensuite l'huile. Cela n'a duré que quelques années.

Maintenant on a abandonné la betterave pour le maïs, car il y a moins en moins de vaches laitières à Cravent. Autrefois le maïs en vert était donné aux vaches maintenant on récolte le maïs en grains les tiges broyées sont enterrées et inutilisées. Les champs de maïs ont l'avantage d'offrir un abri précaire au gibier tout au moins au début de la saison de chasse.

Dans les jardins on remarque le poirier, le prunier, le cerisier le pêcher l'abricotier. Mais ces deux dernières espèces ne réussissent pas bien. Il y a quelques noyers et au château un figuier.



Ferme de Madame Desmousseaux (1923)

Distribution du grain aux volailles.